rins par an; & le Canonicat de l'Eglise de Nôtres. Danne de l'Echelle, vacant par la mort de l'Abbé Maschera, a été donné a l'Abbé Stampa. On a publié ici une Ordonnance de l'Empereur, portant en substance, ,, que les Etrangers ne pourront ,, desormais posseder aucun Benefice, ni jouir d'auscune pension sans son agrément, & que ceux qui , en possedent actuellement, seront obligez d'en ,, demander la confirmation par un Placet à S.M. I. Le Comte de Daun est allé passer quelques jours à Niquarda, Masson de plaisance du Président Clerici. Le differend entre la Republique de Genes & le Roi de Sardaigne est en termes d'accommodement.

XIV. Turin. La Naissance du jeune Duc d'Aost, dont la Princesse de Piémont accoucha à Turin le premier Juillet, a causé une joye inexprimable à la Cour. Quelques jours après ce Prince nouveau né sur baptisé par l'Evêque de Morienne, & nommé Victor Amedée-Marie. Le 2. le Comte de Harrach, Ambassadeur de l'Empereur, artiva ici avec une nombreuse suite, & le lendemain il eut une Audience particuliere du Roi, auquel S. Exc. délivra une Lettre de S. M. I. Le 4. le Roi partit avec peu de suite pour aller prendre les caux à Evian en Savoye, & S. M. a dû s'y rendre par Annecy sans passer par Chambery. Le 20. la Princesse de Piémont, & le Prince nouveau né joüissoient d'une passassite santé.

XV. Geneve. Le Roi de Sardaigne arrivale 10. Juillet à Annecy, avec très peu de suite, n'ayant avec lui que son principal Ministre & 5. ou 6. Seigneurs avec 25. Gardes du Corps. Le 11. S. M. dina à Dovens, & coucha à St. Julien, où le Resident de France vint la complimenter, & le 12. Elle atriva à Evian. En passant devant cette Ville, Elle sut saluée comme à l'ordinaire de 60. pièces